

# Compte rendu de l'Assemblée Générale du 30 Novembre 2024

Les adhérents ont reçu une convocation à l'assemblée générale en date du 8/11/2024

31 adhérents sont présents et 12 pouvoirs ont été donnés. Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

L'ordre du jour est le suivant :

- Bilan d'activités
- Bilan financier et budget prévisionnel
- Questions diverses
- Election du CA

Le président, Philippe Cheynet ouvre la séance à 15h en rappelant qu'il s'agit de la 20<sup>ème</sup> AG du club. Il remercie les adhérents d'être venus si nombreux

## **2. Bilan d'activités** Cf. document joint.

Claude Belin présente le bilan d'activité de l'année :

**Evolution des adhésions** A ce jour, 93 adhérents dont 10 nouveaux. Beaucoup pratiquent à la fois la randonnée et la marche nordique.

### **Bilan des randos organisées par le club**

79 rando ont été proposées pour 905 km. 20 ont été annulées

Le taux de participation est de 13,4 en légère augmentation et le kilométrage moyen de 11,9.

Seulement 12 animateurs ont proposé au moins une rando.

### **Bilan marche nordique**

Participation importante aux séances (13,5 en moyenne pour 72 séances).

4 animatrices ont organisé ces séances.

**Bilan rando douce** : une moyenne de 8,56 pratiquants. Cette activité progresse régulièrement. 25 randos ont été effectuées et 9 annulées.

**Manifestations** : Participation du club au festival des randonnées et à la nordique du Gévaudan. Sortie rando des mines et séjour à Monselgues

**Balisage** : 320 km ont été balisés par le club (12 baliseurs) . Un appel est lancé pour recruter de nouveaux bénévoles.

**Formation** : Olivier Perret du Cray a suivi avec succès la formation CARP. 10 personnes ont été formées au PSC1 par la Croix Rouge

## **3. Rapport financier.** Présenté par Monique Pensier Cf. document joint.

Commentaires du document joint : le montant des recettes s'élève à 7709,11 €, celui des dépenses 6753,19 €. Soit un excédent de 955,92 €

La subvention de la Mairie de Langogne reste stable et d'une aide précieuse.

#### **4. Budget prévisionnel 2019/2020** (cf. document joint).

Le budget est établi sur la base de 90 licenciés.

Le tarif des adhésions est fixé à 30,85 € pour cette saison. La part du club reste fixe à 10 €.

Le rapport d'activité, le bilan financier et le budget prévisionnel sont adoptés à l'unanimité

#### **5. Projets 2025**

- Les animatrices de marche nordique souhaitent suivre une formation de mise à niveau pendant un week-end. 1200€ + frais de déplacement + hébergement + restauration. Possibilité association avec Grandrieu.

Adopté : 2 contre 0 abstention

- Proposition d'une sortie au pont du Gard. Visite musée, rando. Transport en bus. Odile se renseigne

Adopté à l'unanimité

- Proposition d'un séjour à Cassagnas. Transport en covoiturage payé par le club. Proposé par André

Adopté à l'unanimité

#### **6. Questions diverses**

- Festival des Randonnées le 8 mai sur le thème de l'eau. Départ de la Rougeyre et arrivée aux Terrasses du Lac.
- Nuit des Fadarelles le 21 décembre à 17h30. Rando et marche nordique. Participation 10€ repas compris. Départ Fontanes.
- Euro nordique les 13,14 et 15 juin à Albi. Il faut s'inscrire sur le site de l'Euro nordique. Covoiturage possible.
- Myriam a été contactée par un club de l'Essonne qui organise un séjour en Lozère. On leur propose un circuit marche nordique le matin et une rando l'après-midi. Précisions à venir.
- L'abonnement aux cartes IGN pour utiliser ma rando est de 14 €. Le club paie ces frais aux animateurs.

#### **7. Election au CA**

Le nouveau CA est composé de : Claude Belin, Georges Bernard, Myriam Brun, Philippe Cheynet, Marie France Fuchs, Nicole Lardon, Monique Pensier, Jean Claude Planforêt, Jean François Pradel et Bernadette Sobszack, Voté à l'unanimité.

Composition du bureau :  
Président : Philippe Cheynet  
Vice-président : Jean François Pradel  
Trésorière : Monique Pensier  
Secrétaire : Claude Belin

Le CA se réunira le 11 janvier à 15 h à la mairie pour examiner les modalités de réalisation des 3 projets retenus

**La séance est close à 17h**

---